



Société Régionale Wallonne du Transport
Direction de la Communication

Consultez INFOTEC.BE

Communiqué de Presse

Le 28 avril 2009

Stop aux injures, aux crachats, au vandalisme, aux incivilités... le TEC invite 2000 jeunes wallons à passer leur Permis mobile !

Crier, injurier, endommager le matériel, perturber l'ordre, gêner les autres passagers, fumer ou manger à bord... sont des comportements que le TEC ne veut plus voir !

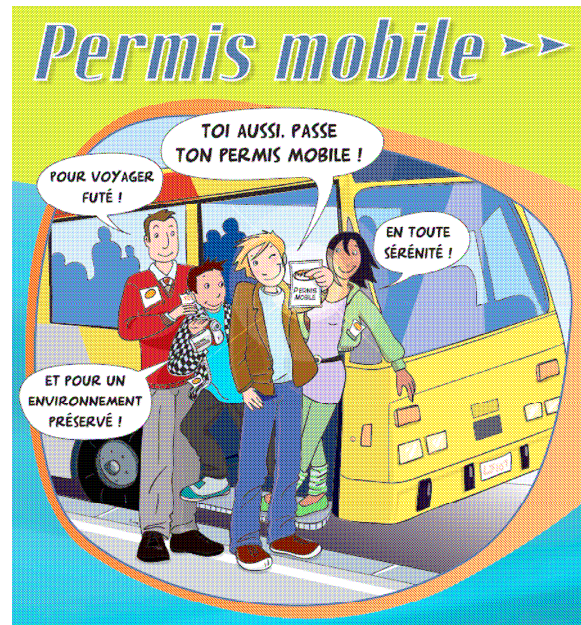
Pour y faire face, une campagne de communication centrée sur le respect dans le bus a été créée : différents thèmes, signés « le respect, ça nous rapproche », rappelant aux clients les bons comportements à adopter ont été affichés dans tous les bus du Groupe durant plusieurs mois.

En novembre 2008, le décret CiviliTEC, relatif aux amendes administratives, permettant au TEC de faire respecter les obligations des voyageurs (cfr Arrêté royal du 15 septembre 1976) en lui donnant une procédure plus rapide pour réprimer les infractions, est entré en vigueur. Ce décret est soutenu par la campagne « le respect, ça se gagne ».

Depuis janvier 2009, une nouvelle action de prévention est mise en place, à l'initiative du Groupe TEC, en partenariat avec les écoles de la Communauté française. Il s'agit du « **Permis mobile** », une campagne de sensibilisation à la mobilité durable et citoyenne, destinée aux élèves du premier degré de l'enseignement secondaire.

Cette opération a été conçue en collaboration avec l'asbl COREN, spécialisée en gestion environnementale et en développement durable. Elle se déroule dans 111 classes, réparties dans 32 établissements scolaires et a pour objectifs :

- de conscientiser les jeunes aux impacts de leur mobilité sur l'environnement, leur santé, leur sécurité, etc. ;
- de les sensibiliser aux règles de sécurité et les responsabiliser pour un usage respectueux des transports en commun ;
- d'encourager les comportements citoyens transposables aussi bien dans les transports en commun, qu'à l'école et partout ailleurs.



Pour rencontrer ces objectifs, la campagne « Permis mobile » propose aux écoles trois types d'activités, encadrées par des animateurs COREN et des agents du TEC :

- une animation en classe,
- une visite encadrée sur le réseau TEC (en option),
- la participation à un atelier multimédia (en option).

Ces activités impliquent l'élève dans un processus d'apprentissage progressif qui lui permet de questionner ses habitudes de déplacements et d'acquérir des compétences utiles en vue de participer à une mobilité durable.

Le concept du « Permis mobile » s'inspire du principe du permis de conduire automobile. Pour se déplacer en voiture sur la voie publique, sans mettre sa propre sécurité et celle des autres en danger, il y a des règles à connaître et à respecter. Une logique identique s'applique lors des déplacements en transports en commun. L'obtention du « Permis Mobile » implique ainsi la connaissance des règles de sécurité en vigueur dans les transports en commun et suppose également l'application des principes de civilité.

Pour relever le challenge d'obtenir le « Permis mobile », les élèves doivent faire preuve de savoir, de savoir-faire et de savoir-être. A côté des connaissances théoriques à acquérir, ce sont surtout des compétences que les élèves sont appelés à développer. Six compétences sont identifiées comme particulièrement pertinentes dans le contexte de la mobilité :

- 1. Choisir** des déplacements durables
- 2. Appliquer** les règles de sécurité
- 3. Préserver** le matériel
- 4. Repérer** les situations à risques
- 5. Gérer** les imprévus
- 6. Développer** une citoyenneté active

D'ici fin juin, ce sont donc près de 2000 élèves qui obtiendront leur Permis mobile, et davantage l'année prochaine puisque l'opération est reconduite.

La campagne « Permis mobile » est relayée sur le site développement durable du Groupe TEC, terreencommun.be. Les écoles intéressées par l'action « Permis mobile » et souhaitant s'inscrire pour l'année scolaire prochaine, peuvent le faire via ce site.

Les classes participantes peuvent également consulter les photos prises durant les animations sur l'espace « Permis mobile » du blog de terreencommun (www.terreencommun.be/blog), échanger leurs expériences et participer au concours multimédia (conception d'un court-métrage vidéo).

Pour rappel, le Groupe TEC, c'est :

- **243 millions de voyageurs transportés** en 2008 (estimation)
- **Un jeune sur 7 de moins de 25 ans qui possède un abonnement TEC.**
- **4.861 membres du personnel**
- **2.237 bus et trams** mis en exploitation tous les jours
- **684 lignes et 38.238 arrêts**

Pour plus d'informations à la presse
Stéphane THIERY
Directeur de la Communication
Société Régionale Wallonne du Transport
Avenue Gouverneur Bovesse 96
5100 JAMBES
Tél. : 081/32.27.11
GSM : 0495/50.28.57
e-mail : stephane.thiery@tec-wl.be
Consultez le site www.infotec.be

LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

